



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2006 A 19 HEURES
SALLE MUNICIPALE A CAPBRETON
(sur convocation du 3 novembre 2006)**

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 37
absents représentés : 8
absent excusé : 1
absents : 12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2006**

L'an deux mille six, le treize du mois de novembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Marenne Adour Côte-Sud dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle municipale Allées Marines à Capbreton, sous la présidence de Monsieur Michel CASTETS.

Présents : Messieurs Michel CASTETS, Jean-Claude DARZACQ, Charles MAUVOISIN, Madame Michèle EL MANNAÏ, Messieurs Jean-Claude SAUBION, Jean-Marc SABAROTS, Ladislas de HOYOS, René FIALON, Jean-Luc DELPUECH, Pierre ÇABALOUÉ, Christian CHARLIER, Madame Evelyne DACHARY, Messieurs Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Bernard DUBERT, Francis DUBERTRAND, Jean-Pierre DUFAU, Jean-Claude DUIZABO, Jean-François DUSSIN, Madame Marie-Hélène FORÇANS-GAUJACQ, Messieurs Guy FRANÇOIS, François GUILLOT, Mesdames Jeanine LABÈQUE, Marielle LABERTIT, Michèle LABEYRIE, Messieurs Patrick LABORDE, Patrick LACLÈDÈRE, Jean LALANNE, Francis LAPÉBIE, Jean LASSERRE, Michel LAUSSU, Alain LAVIELLE, Daniel LUQUET, Madame Marie-Christine MAISONNAVE, Messieurs Yves MONGROLLE, Jérôme PETITJEAN et Madame Pierrette VIGNAUX.

Absents représentés : M. Eric KERROUCHE a donné pouvoir à M. Jean-Pierre DUFAU, M. Francis BETBEDER a donné pouvoir à M. Jean-Marc SABAROTS, Mme Anne-Marie CANCOUËT a donné pouvoir à M. Patrick LABORDE, Mme Bernadette DUPIN a donné pouvoir à M. Charles MAUVOISIN, M. Jean-Pierre LAHILLADE a donné pouvoir à Mme Michèle LABEYRIE, Mme Nathalie LUPÉ a donné pouvoir à M. Jean-Claude SAUBION, M. Sylvain OXARAN a donné pouvoir à M. Jean-Luc DELPUECH, M. Dominique TEÏLETCHÉ a donné pouvoir à M. Alain LAVIELLE.

Absent excusé : Monsieur Robert LAFITTE.

Absents : Messieurs Hervé BOUYRIE, Jean DUCASSE, Pierre DUSSAIN, Henri FABÈRES, Madame Céline FERREIRA, Messieurs Gabriel GUELFY, Eric JALRAN, Serge LUCMARET, Jean-Yves MONTUS, Jean-Michel MONCLA, Jean RIU et Xavier SOUBESTRE.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre DUFAU.

N° D'ORDRE	ORDRE DU JOUR
1	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2006 A SAUBRIGUES
2	AYGUEBLUE – PROCÉDURE NÉGOCIÉE - ATTRIBUTIONS ET SIGNATURES DES MARCHÉS
3	<p>RECONDUCTIONS DE MARCHÉS A BONS DE COMMANDE – ATTRIBUTIONS DE MARCHÉS ET AVENANTS – CONSULTATIONS EN COURS</p> <p>A – RECONDUCTIONS MARCHÉS A BONS DE COMMANDE POUR 2007</p> <ul style="list-style-type: none"> • sur appel d’offres ouvert • sur procédure adaptée <p>B – SIÈGE DE MACS – AVENANTS – ATTRIBUTIONS MARCHÉS ET AUTRES DÉPENSES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avenants • Attributions de marchés selon la procédure adaptée • Autres dépenses <p>C - CONSULTATIONS EN COURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Panneaux d’informations électroniques • Entretien des bas-côtés
4	BUDGET 16 ^{ème} STAGE DE CONTREBASSE
5	<p>CRÉATIONS D’EMPLOIS</p> <ul style="list-style-type: none"> • animateur territorial 12-18 ans • Educateur de jeunes enfants RAM • Agent des services techniques au Service Aménagement • Adjoint administratif secrétariat de MACS
6	<p>MISSION TOURISME CÔTE-SUD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Loyer des bureaux de Mission Tourisme Côte-Sud dans les locaux de la Maison du Port à Capbreton • Participation aux salons 2007
7	RÉALISATION D’HEURES SUPPLÉMENTAIRES A LA DEMANDE DU PRÉSIDENT PAR LES PERSONNELS DE MACS
8	<p>FINANCES COMMUNAUTAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dématérialisation des états mensuels de paye dans le cadre d’Hélios – Convention MACS / Trésor Public / Chambre Régionale des Comptes d’Aquitaine • Indemnité de conseil du Receveur Communautaire pour 2006 • Décisions modificatives : <ul style="list-style-type: none"> ○ Financement frais de rachat des emprunts négociés ○ Clôture du programme voirie 2005
9	<p>INFORMATIONS DIVERSES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Emplois • Parc d’activités ATLANTISUD et ZAE de MACS • Projet acquisition foncière à Saint-Vincent-de-tyrosse pour construction Gendarmerie, Trésorerie et logements sociaux • Service Aide à Domicile / Logiciel DOMATEL • Hôtels sociaux de MACS • Natura 2000 • Rapports d’activités 2005 des EPCI dont MACS est membre • Journées portes ouvertes siège MACS les 1^{er} et 2 décembre 2006 • Rapport de synthèse sur le « GIP Littoral Aquitain » • Réunion Commission d’Evaluation des Transferts de Charges • Prochaine réunion du conseil communautaire

Sur proposition du Président, Monsieur Jean-Pierre Dufau est élu à l'unanimité secrétaire de séance.

1 – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25/09/06 A SAUBRIGUES

Rapporteur : Monsieur le Président

Le conseil communautaire approuve ce procès-verbal à l'unanimité.

2 – AYGUEBLUE – PROCÉDURE NÉGOCIÉE – ATTRIBUTIONS ET SIGNATURES DES MARCHÉS

Rapporteur : Monsieur le Président

- Le Président rappelle à l'assemblée que dans sa précédente séance, il l'avait informée de la décision de la Commission d'Appel d'Offres :
 - d'attribuer les marchés concernant les lots 7 (Electricité), 10 (VRD – Espaces verts) et 12 (Equipements des bassins)
 - de déclarer la consultation infructueuse pour les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 11, 13,14 et 15 et de mettre en œuvre les concernant une nouvelle consultation suivant la procédure négociée.
- Le Président expose ensuite qu'au terme de cette procédure négociée, la Commission d'Appel d'Offres a décidé en séance du 23/10/06 :
 - d'attribuer les marchés suivants :

Lot	Titulaire	Montant HT	Estimation
1 – Gros-œuvre / Charpentes / Etanchéité / Carrelage	MAS à Pau	4 885 600,00	4 762 525,00
2 – Menuiserie extérieure	ATEM à Mérignac	388 900,00	480 000,00
3 – Bardage bois	LAMARQUE à Saint-Vincent-de-Tyrosse	267 490,33	290 000,00
4 – Menuiserie bois	LABAIGS à Gan	134 666,01	153 000,00
5 – Serrurerie	DL AQUITAINE à Tercis	145 020,00	175 000,00
6 – Fluides	BOBION et JOANIN à Bayonne	1 820 207,94	1 945 400,00
9 – Peinture	LABORDE à Angresse	119 939,63	123 500,00
13 – Equipements casiers	NAVIC à Thones	142 307,00	140 000,00
14 – Boule à vagues	FUTURA PLAY à Saverne	75 800,00	65 000,00
	SOUS-TOTAL (2)	7 979 930,91	8 134 425,00

- de charger le Président de signer les marchés à intervenir avec ces entreprises ce que l'assemblée confirme à son tour à l'unanimité, la signature de ces marchés étant fixée le 23 novembre à 10 heures en mairie de Saint-Geours-de-Maremne.

- de poursuivre les négociations pour les lots 8 (Faux plafonds), 11 (Espace Forme) et 15 (Aire de jeux aquatiques).

3 – RECONDUCTIONS DE MARCHÉS A BONS DE COMMANDE – ATTRIBUTIONS DE MARCHÉS ET AVENANTS – CONSULTATIONS EN COURS

Rapporteur : Monsieur le Président

A – RECONDUCTIONS MARCHÉS A BONS DE COMMANDE POUR 2007

Le Président informe l'assemblée communautaire des reconductions suivantes :

- **marchés sur appel d'offres ouvert (deuxième reconduction) :**
 - *Signalisation horizontale*
AB MARQUAGE (Les Essarts Le Roi)
 - *Signalisation verticale*
CHELLE SIGNALISATION (Toulouse)
 - *Enrobés à froid*
LAFITTE TP (Saint-Geours-de-Maremne)
 - *Signalisation horizontale*
AB MARQUAGE (Les Essarts Le Roi)
- **marchés sur procédure adaptée :**
 - *Fournitures de bureau (1^{ère} reconduction)*
Lot 1 : Fournitures et petits matériels de bureau
TYROSSE BUREAU (Saint-Vincent-de-Tyrosse)

Lot 2 : Papeterie
TYROSSE BUREAU (Saint-Vincent-de-Tyrosse)

Lot 3 : Encre
IC BUREAUTIQUE (Saint-Vincent-de-Tyrosse)
 - *Fournitures en carburants (1^{ère} reconduction)*
SUMATYR – LECLERC (Saint-Vincent-de-Tyrosse)
 - *Location de véhicules et de matériels (2^{ème} reconduction)*
LOCALAND (Soustons)
 - *Fournitures de petits matériels et outillage (2^{ème} reconduction)*
WELDOM (Soustons)
 - *Nettoyage des propriétés appartenant ou mises à disposition de MACS (2^{ème} reconduction)*
L'AS DU CARREAU (Soustons)

B – SIÈGES DE MACS : AVENANTS – ATTRIBUTIONS DE MARCHÉS ET AUTRES DÉPENSES

- **Avenants**

Le Président informe l'assemblée que la commission d'appel d'offres a donné un avis favorable aux avenants ci-après :

○ *Travaux de bâtiment :*

Titulaire	Avenant HT (en euros)
SEE LABÈQUE Lot 1 – Maçonnerie	17 410,19
SARL Bernard LAMARQUE Lot 2 – Charpente / Couverture	- 2 062,49
ADOUR ÉTANCHÉITÉ Lot 3 – Zinguerie / Etanchéité	3 586,20
SOGEME Lot 5 – Menuiseries intérieures et extérieures	10 350,28
PREUILH PLÂTRERIE Lot 6 – Plâtrerie / Faux plafonds	6 648,55
GROUPE VINET VENNESSON Lot 7 – Carrelages / Faïences	- 2 093,78
SOLS ADOUR Lot 8 – Sols souples	274,97
EURL STÉPHANE LABORDE Lot 10 – Peintures	2 315,21

○ *Mobilier de bureau*

IC BUREAUTIQUE à Saint-Vincent-de-Tyrosse : 1 789,60 € HT

L'assemblée communautaire donne à son tour un avis favorable à ces avenants et charge le Président de les signer en application de sa délégation en matière de marchés publics.

• **Marchés selon la procédure adaptée**

Le Président informe l'assemblée des attributions suivantes de MAPA et de leur signature :

- Proposition et mise en service de prestations de télécommunications sur le territoire de MACS à France Telecom à Bordeaux pour le lot 1 (solutions et accès) : 51 001,20 € HT et lot 2 (solutions voix PABX IP) : 15 639,84 € HT.
- Construction d'un abri en bois traité à cœur pour les véhicules de MACS à l'entreprise Lamarque à Saint-Vincent-de-Tyrosse pour 14 065,72 € HT.
- Réhabilitation d'une volière à l'entreprise Lamarque à Saint-Vincent-de-Tyrosse pour 7 757,66 € HT.
- Location de matériels informatiques pour les services de MACS à la SARL La Courte Echelle à Bordeaux pour 614,55 € HT / mois / 16 mois

- **Autres dépenses**

- Fermeture de cheminées et pose de portails par la SARL Francis Nagouas à Tosse pour 2 254,00 € HT.
- Clôture par Cap Environnement à Capbreton pour 4 712,21 €.
- Fourniture signalétique intérieure pour 763,50 € HT et extérieure pour 4 947,67 € HT par Chelle Signalisation à Toulouse.

C – CONSULTATIONS EN COURS

Le Président informe l'assemblée :

- du lancement d'une nouvelle consultation par voie d'appel d'offres ouvert concernant la fourniture, la pose, l'entretien et la maintenance de panneaux d'informations électroniques sur le territoire des 23 communes de MACS, la précédente ayant été déclarée sans suite.
- du lancement d'une consultation selon la procédure adaptée concernant les travaux de fauchage et de débroussaillage des dépendances routières des voiries de MACS.

4 – BUDGET 16^{ÈME} STAGE DE CONTREBASSE

Rapporteur : Monsieur le Président

Le Président rappelle que le stage de contrebasse organisé dans le cadre des Rencontres Internationales de Contrebasse est un événement pédagogique et musical majeur auquel ont participé en 2007, 25 professeurs et 74 stagiaires en provenance d'une quinzaine de pays différents.

Il expose ensuite que l'autofinancement prévisionnel de MACS nécessaire pour assurer l'équilibre budgétaire de cet événement avait été évalué à 14 000 € et s'élève au final à 28 413,29 €.

Les raisons de ce déséquilibre qui ont été analysées par l'atelier communautaire « Communication – Culture » sont de trois ordres :

- subvention du Conseil Général attendue de 10 000 € et attribuée de 4 000 €,
- dépenses pédagogiques plus importantes que prévu en raison de la multiplication des options dues à l'affluence des stagiaires,
- dépassement des crédits prévisionnels en ce qui concerne le coût de l'hôtellerie.

Dans cette perspective, l'atelier « Communication – Culture » a proposé quelques solutions pour éviter le renouvellement de telles difficultés financières :

- mise en place d'une convention culturelle entre la ville de Capbreton, le Conseil Général et MACS.
- mise à jour des tarifs de stage tenant compte des relèvements des tarifs pratiqués par les professeurs.
- gestion et suivi des réservations hôtelières et négociation de tarifs préférentiels par la Mission Tourisme de MACS afin de réduire les coûts d'hébergements.

Mr Jean-Pierre Dufau considère que ces dérives témoignent de la bonne santé de ce stage qui est en quelque sorte la quintessence des Rencontres Internationales de Contrebasse dont l'édition 2006 a connu un succès sans précédent.

Un événement culturel de cette importance constitue à son avis un excellent vecteur de communication culturelle qui contribue indéniablement de la meilleure des manières à la notoriété de MACS.

Mr Jean-Claude Daulouède suggère de son côté de solliciter une participation financière de la part de la Région Aquitaine voire d'autres partenaires compte tenu de la réputation de cet événement qui rejaille sur tout un territoire.

Le Président déclare pour sa part souhaiter que ce stage perdure avec un coût maîtrisé puis il invite l'assemblée à se prononcer sur la majoration à hauteur de 28 413,29 € de l'autofinancement communautaire nécessaire pour assurer l'équilibre budgétaire de cet événement, la somme complémentaire à l'inscription budgétaire prévisionnelle étant prélevée sur les crédits disponibles au même chapitre, ce que l'assemblée approuve à l'unanimité.

5 – CRÉATIONS D'EMPLOIS

Rapporteur : Monsieur le Président

- ***Mise en œuvre du projet éducatif communautaire de MACS – Recrutement d'un animateur territorial jeunes 12-18 ans***

Le Président rappelle que la mise en œuvre du projet éducatif communautaire, petite enfance, enfance, jeunesse de MACS passe par le recrutement d'un animateur jeunesse auprès des jeunes 12-18 ans résidant sur le territoire.

Puis, il expose que les principales missions de cet agent dont le profil a été validé par le groupe d'élus référents seront :

- ✓ d'animer et de développer le réseau des « espaces jeunes » du territoire communautaire.
- ✓ d'accompagner les jeunes dans l'élaboration de projets individuels ou collectifs en lien avec le Point Information Jeunesse communautaire.
- ✓ d'organiser et de conduire des animations pour les jeunes sur l'ensemble du territoire en partenariat avec les intervenants « jeunesse » des communes.

Le Président propose ensuite à l'assemblée de créer ce poste d'Animateur Territorial auquel le Bureau et les animateurs des ateliers communautaires ont donné de leur côté un avis favorable et de lancer pour le pourvoir un appel à candidatures, ce que l'assemblée approuve à l'unanimité.

- ***Mise en œuvre du projet éducatif communautaire de MACS – Recrutement d'un éducateur territorial de jeunes enfants pour les Relais Assistantes Maternelles***

Le Président expose que dans le cadre du projet éducatif communautaire et conformément aux statuts de MACS concernant les Relais Assistantes Maternelles, il est devenu indispensable pour répondre aux besoins du territoire dans le domaine de la petite enfance de recruter un Educateur Territorial de Jeunes Enfants qui animera les relais locaux.

Puis il expose que les principales missions de cet agent dont le profil a été validé par le groupe d'élus référents seront :

- ✓ d'animer les Relais Assistantes Maternelles en diffusant de l'information concernant la petite enfance et l'accès aux droits, en orientant les familles selon leurs besoins, en organisant des activités d'éveil avec les assistantes maternelles.
- ✓ de promouvoir le métier d'assistante maternelle afin de développer le nombre de professionnelles sur le territoire communautaire.

- ✓ de développer les partenariats entre les assistantes maternelles, les familles et les institutions concernées.

Le Président propose ensuite à l'assemblée de créer ce poste d'Educateur Territorial de Jeunes Enfants auquel le Bureau et les animateurs des ateliers communautaires ont donné de leur côté un avis favorable et de lancer pour le pourvoir un appel à candidatures, ce que l'assemblée approuve à l'unanimité.

- ***Service Aménagement – Création d'un poste d'agent des services techniques***

Le Président expose que l'agent des services techniques mis à la disposition de MACS par le Centre de Gestion des Landes depuis le 1^{er} juin 2006 effectue une période probatoire satisfaisante en remplacement de l'agent technique en chef du service Aménagement qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Le Président propose donc de le recruter en transformant l'emploi d'agent technique en chef devenu vacant en emploi d'agent des services techniques.

Le Bureau et les animateurs des ateliers communautaires ont donné un avis favorable à cette proposition que l'assemblée adopte à son tour à l'unanimité.

- ***Service de secrétariat – Création d'un poste d'adjoint administratif***

Le Président expose que le développement des activités de la Communauté de Communes nécessite un renforcement du personnel qui assure l'accueil du public et le service du standard au siège de MACS ainsi que diverses tâches administratives courantes.

Il propose donc à l'assemblée de recruter un personnel de secrétariat du niveau d'adjoint administratif.

Le Bureau et les animateurs des ateliers communautaires ont donné un avis favorable pour ce recrutement que l'assemblée approuve à son tour à l'unanimité.

6 – MISSION TOURISME CÔTE-SUD

- ***Loyer des bureaux de Mission Tourisme Côte-Sud dans les locaux de la Maison du Port à Capbreton***
Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre Dufau

Mr Jean-Pierre Dufau expose que la Maison du Port regroupe l'Ecomusée de la Mer ainsi que les deux bureaux de la Mission Tourisme de MACS et que selon les estimations elle devrait accueillir de 30 000 à 40 000 visiteurs/an.

Il fait ensuite observer que l'accueil assuré par la Mission Tourisme complète celui des offices de tourisme et des syndicats d'initiatives et que sa situation dans la Maison du Port en fera un point d'ancrage et d'attraction incontournable.

Le montant du loyer tenant compte du prix de revient du m² construit déduction faite des aides perçues par le SIVOM Côte-Sud a été évalué à 6 950 € HT/an.

Mr Jean-Pierre Dufau évoque d'autre part la réalisation d'un mur d'images dans le hall d'entrée, ce projet cofinancé par le SIVOM Côte-Sud et MACS étant actuellement à l'étude.

Après cet exposé, le Président invite l'assemblée à se prononcer sur ce montant de loyer ce qu'elle fait en l'adoptant à l'unanimité.

- ***Participation de la Mission Tourisme Côte-Sud aux salons 2007***
Rapporteur : Monsieur Ladislav de Hoyos

Mr Ladislav de Hoyos présente les salons auxquels la Mission Tourisme Côte-Sud se propose de participer et pour lesquels l'atelier communautaire Tourisme ainsi que le Bureau et les animateurs des ateliers communautaires viennent de donner un avis favorable.

La Mission Tourisme Côte-Sud propose afin de promouvoir le territoire communautaire en France et en Europe de participer en 2007 aux salons de Stuttgart (13 au 21/01), de Bruxelles (08 au 12/02), de Lyon (02 au 04/03), de Dublin (02 et 03/03), de Paris (15 au 18/03), San Sebastian (15 au 18/03) et de Bilbao (10 au 13/05).

Le rapporteur indique ensuite que :

- ✓ les frais d'inscription à ces salons s'élèvent à 12 500 € TTC.
- ✓ les frais de déplacements et d'hébergement des personnels de MACS sur la base des barèmes en vigueur de la Fonction Publique Territoriale sont estimés à 4 960 €.
- ✓ le tout représentant la somme globale de 17 460 € TTC.

Le Président, après cet exposé invite l'assemblée à se prononcer sur la participation de la Mission Tourisme Côte-Sud à ces salons ainsi que l'inscription des dépenses s'y rapportant au budget Primitif 2007 de MACS ce qu'elle fait en adoptant cette proposition à l'unanimité.

7 – RÉALISATION D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES A LA DEMANDE DU PRÉSIDENT PAR LES PERSONNELS DE MACS

Rapporteur : Monsieur le Président

Le Président informe l'assemblée que conformément au décret du 14 janvier 2002 relatif au régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires :

- peuvent être amenés à effectuer des heures supplémentaires, en raison des nécessités de service et à la demande du Président, les agents titulaires à temps complet de catégorie C relevant des cadres d'emplois suivants : adjoints administratifs / agents administratifs / agents des services techniques.
- le nombre d'heures supplémentaires réalisées par chaque agent à temps complet ne pourra excéder 25 heures par mois.

Le Président invite ensuite l'assemblée à se prononcer sur cette proposition, ce qu'elle fait en l'adoptant à l'unanimité.

8 – FINANCES COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : Monsieur le Président

- ***Dématérialisation des états mensuels de paye dans le cadre d'Hélios – Convention MACS / Trésor Public / Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine***

Le Président expose que dans le cadre du programme informatique Hélios concernant les échanges de données informatisées ordonnateur – comptable, le receveur communautaire lui propose de conclure une convention de dématérialisation des états mensuels de paye prenant effet le 1^{er} janvier 2007.

Puis il indique que cette convention doit être signée entre le Président de Marenne Adour Côte-Sud, le Receveur Communautaire et le Président de la Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine.

Le Président invite ensuite l'assemblée à se prononcer sur cette proposition ce qu'elle fait en décidant à l'unanimité :

- d'approuver la convention de dématérialisation des états mensuels de paye dans le cadre du programme informatique « Hélios » avec effet au 1^{er} janvier 2007.
- de charger le Président de signer cette convention avec Monsieur le Receveur Communautaire de MACS à Saint-Vincent-de-Tyrosse et Monsieur le Président de la Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine.

• ***Indemnité de conseil du Receveur Communautaire pour 2006***

Le Président expose à l'assemblée que le Receveur Communautaire a accepté de fournir à la Communauté des prestations facultatives de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financières et comptables, notamment dans les domaines suivants : établissement des documents budgétaires et comptables, gestion financière, analyse budgétaire, financière et de trésorerie, mise en œuvre des réglementations budgétaires et financières, recherche de documentation, et que ces prestations justifient l'octroi de l'indemnité de conseil prévue par l'arrêté du 16 décembre 1983.

Il rappelle que cette indemnité est calculée en application d'un barème réglementaire.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder au receveur communautaire une indemnité égale au taux maximum autorisé par l'arrêté interministériel du 17 décembre 1982 soit pour 2006 une indemnité brute de 2 898,28 €.

• ***Décisions modificatives***

- Frais de rachat des emprunts négociés

Le Président informe l'assemblée qu'un virement de crédits, qui ne change en rien l'équilibre du budget, est nécessaire à l'intérieur de la section de fonctionnement afin d'intégrer les frais de rachat des emprunts renégociés auprès de Dexia, selon le tableau ci-dessous :

Fonction/Article	Dépenses	Dépenses	Observations
020/022		- 35 000	Dépenses imprévues
020/6611	+ 35 000		Intérêts réglés à l'échéance

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité cette décision modificative.

- Clôture du programme voirie 2005

Le Président informe l'assemblée qu'un virement de crédits à l'intérieur de la section d'investissement, qui ne change en rien l'équilibre budgétaire, est nécessaire pour solder l'opération voirie 2005 par prélèvement sur le programme voirie 2006.

Fonction/Article	Dépenses	Dépenses	Observations
822-2317-933	- 26 000		Voirie 2006
822-2317-926		+ 26 000	Voirie 2005

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité cette décision modificative.

9 – INFORMATIONS DIVERSES

- **Emplois**

Le Président informe l'assemblée :

- du recrutement de Mr Arnaud Deschamps en qualité de gestionnaire des gens du voyage en remplacement de Mr Gilles Barrère. Mr Ladislas de Hoyos souhaite que ce nouvel agent se présente à l'assemblée lors d'une prochaine séance et qu'il participe aux réunions des CISPD.
- de l'attribution d'un temps partiel de droit à 80 % à Mme Agnès Andrieu, animateur territorial au service Jeunesse pour élever son enfant.

- **Parc d'activités Atlantisud et ZAE de MACS**

Mr Jean-Claude Darzacq informe l'assemblée :

- de la décision de Monsieur le Préfet approuvant le programme des équipements publics de la ZAC Atlantisud et qui clôt la procédure administrative ainsi que du commencement des travaux de viabilité début 2007.
- du lancement de la consultation des cabinets d'études pour élaborer les projets de lotissement et d'aménagement des ZAE de MACS à Seignosse et à Magescq.
- du redémarrage de la commercialisation de la ZAE de MACS à Josse et des nombreuses candidatures qui devraient d'ores et déjà permettre de l'occuper entièrement.

Le Président fait ensuite part à l'assemblée :

- de la consultation des Domaines qui est en cours concernant l'évaluation de la valeur vénale de terrains situés à Saint-Vincent-de-Tyrosse susceptibles d'accueillir les constructions d'une gendarmerie, d'une perception et de logements sociaux avec le concours de l'Etablissement Public Landes Foncier en tant que structure porteuse du projet d'acquisition foncière.
- de la mise en place de « Domatel » étant précisé que les aides à domicile appellent un numéro vert qui ne génère aucun frais pour les bénéficiaires.
- de la désignation de Nathalie Descazeaux, assistante sociale à MACS, pour assurer la coordination de la gestion des hôtels sociaux de MACS à Saint-Vincent-de-Tyrosse et Capbreton, l'achèvement des travaux d'aménagement des logements à Capbreton est prévue pour décembre.

- d'une réunion d'information organisée par l'association des Maires des Landes sur le thème de Natura 2000, salle de spectacles Roger Hanin à Soustons le 14/11/06 à 17h30.
- de la possibilité pour les délégués communautaires de consulter au siège de la Communauté les rapports d'activités 2005 des EPCI dont MACS est membre : Syndicat Mixte de l'ENMDL, Syndicat Mixte pour l'aménagement et la gestion de la zone d'activités économiques Atlantisud à Saint-Geours-de-Maremne, Syndicat Intercommunal pour le traitement et la collecte des ordures ménagères de la Côte-Sud des Landes (SITCOM), Syndicat Mixte de l'Agence Landaise pour l'Informatique (ALPI), Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels Landais.
- de l'organisation des journées portes ouvertes du nouveau siège de MACS le vendredi 1^{er} décembre de 9 h à 12 h et le samedi 2 décembre de 10 h à 12 h.
- du rapport de synthèse sur le « GIP Littoral Aquitain » qui lui a été remis par Mr Hervé Bouyrie qui exposera lui-même ce dossier lors de la prochaine séance.
- de la réunion de la Commission d'Evaluation des Transferts de Charges le 21/11/06 à 19 heures à la mairie de Saint-Vincent-de-Tyrosse concernant « le calcul et la validation de l'attribution de compensation en fonction des rôles supplémentaires de taxe professionnelle 2002 » ainsi que du remplacement de Mr Charles Ramonbordes, délégué de Magescq, au sein de cette commission par Mr Bernard Goalard.
- de la prochaine réunion du conseil communautaire le lundi 11 décembre à 19 heures dans la salle des Sports à Tosse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

Le secrétaire

Jean-Pierre DUFAU

Le Président

Michel CASTETS